

Ethos Services
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services

Procès-verbal de la 15^{ème} assemblée générale ordinaire

Date Vendredi 12 juin 2015
 9h30 : Présentation des activités et des comptes 2014
 10h15 : Assemblée générale d’Ethos Services

Lieu Kursaal, Berne

(A) PRESENTATION DES ACTIVITES ET DES COMPTES 2014

Les activités, le rapport annuel et les comptes 2014 de la Fondation Ethos et de la société Ethos Services sont présentés conjointement en amont des assemblées générales respectives des deux entités du groupe Ethos.

En introduction, le Président K. Müller remercie le conseil de fondation d’Ethos ainsi que le conseil d’administration d’Ethos Services pour leur excellent travail. Il remercie également tous les collaborateurs/trices d’Ethos pour le grand engagement dont ils ont fait preuve au cours de l’année écoulée.

L’augmentation de capital d’Ethos Services qui a eu lieu en 2014 a conduit la Fondation Ethos à élargir l’actionariat d’Ethos Services à 17 institutions membres de la Fondation. A l’issue de cette opération, la Fondation Ethos détient encore 70% du capital d’Ethos Services. Cet apport de fonds a permis de doubler les fonds propres d’Ethos Services. Les nouvelles ressources financières vont servir à développer les infrastructures et les ressources humaines de la société.

Le président passe ensuite la parole au Directeur, qui présente les activités 2014 du groupe Ethos et les développements en cours, faisant notamment référence aux éléments suivants :

- Le nombre de membres de la Fondation Ethos a augmenté de 142 membres fin 2013 à 184 membres au 31.12.2014 et 217 membres au 12.6.2015. Fort de cette assise élargie, la Fondation Ethos a réalisé son rayonnement notamment à travers la publication de trois études, l’actualisation annuelle des « Lignes directrices de vote et principes de gouvernement d’entreprise », et en participant à différentes procédures de consultation. Au niveau international, la Fondation a participé à 13 initiatives d’engagement collectif et est membre de plusieurs organismes et groupements internationaux d’actionnaires.
- Dans le contexte de la mise en œuvre de l’initiative Minder, l’obligation pour les caisses de pension suisses d’exercer leurs droits de vote pour les sociétés suisses cotées en bourse à partir de 2015 a conduit à une forte augmentation du nombre de clients pour Ethos Services (220 clients). En parallèle, les prestations du service « assemblées générales » ont été considérablement élargies. Tous les clients ont désormais accès à une plate-forme électronique facilitant notamment le reporting en matière d’analyse des assemblées générales. L’univers d’analyse, quant à lui, a été élargi aux 200 sociétés du SPI.
- Fort de ses 120 membres, l’Ethos Engagement Pool a confirmé son positionnement comme le plus grand groupement de caisses de pension en Europe continentale qui engage le dialogue actionnarial. En 2014, le programme a été ouvert aux fondations d’utilité publique.

V. Kaufmann, Directeur adjoint, présente les activités de gestion et les comptes 2014. Il précise notamment les points suivants :

- Depuis son lancement il y a dix ans, le compartiment « Ethos Equities CH Mid & Small » dégage une surperformance annualisée par rapport à son indice de référence. De plus, l'impact environnemental de ce fonds est limité (70.71 tonnes CO₂e/USD millions de chiffre d'affaires contre 249.84 tonnes pour le SPI).
- La diversification des revenus visant à réduire la dépendance de l'évolution boursière a été poursuivie. En 2014, la part du chiffre d'affaires dépendant de la gestion de fortune s'est réduit pour la première fois à 50% du total des revenus au profit des revenus provenant des activités de conseil.

Ensuite, M. Fabien Bryois, réviseur responsable auprès de Deloitte, présente le rapport de l'organe de contrôle. Il recommande l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés. Dans ce contexte, le Président rappelle que le conseil de fondation d'Ethos et le conseil d'administration d'Ethos Services ont décidé de soumettre Ethos volontairement à un contrôle ordinaire qui, contrairement au seul contrôle restreint, est plus approfondi et exige la mise en place d'un système de contrôle interne.

Les différentes présentations au sujet des activités et des comptes 2014 ne suscitent aucune remarque.

(B) ASSEMBLEE GENERALE D'ETHOS SERVICES

En sa qualité de Président, K. Müller ouvre la 15^e assemblée générale ordinaire d'Ethos Services. Il constate que l'assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle est valablement constituée. Messieurs Philippe Doffey et René Sieber, membres du Conseil d'administration d'Ethos Services, sont désignés comme scrutateurs.

Le Président précise que 11 actionnaires représentant 97,55 % du capital sont représentés. L'ordre du jour est accepté.

1. Procès-verbal

Le Conseil d'administration soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 28 avril 2014 à l'approbation des actionnaires. Aucune observation n'est formulée.

Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2014 est approuvé à l'unanimité et sans modification.

2. Rapport annuel 2014 et comptes 2014

2.1 Rapport de l'organe de contrôle

L'assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 45 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

2.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes

Les indications concernant le système de rémunération figurent dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise », section « Rapport de rémunération » du rapport annuel (point 3.2.5, page 29). Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote consultatif : L'assemblée générale accepte à l'unanimité le rapport de rémunération des instances dirigeantes comme présenté à la page 29 du rapport annuel 2014. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

2.3 Approbation du rapport annuel 2014

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2014 à l'unanimité.

2.4 Approbation des comptes 2014

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée générale.

2.5 Répartition du résultat 2014 (selon point 4.2, page 33 du rapport annuel)

Au vu du faible montant du bénéfice et le fait qu'Ethos Services est en phase d'investissement, le conseil d'administration propose qu'exceptionnellement, il ne soit pas versé de dividende. Le solde est reporté sur le prochain exercice. Le conseil d'administration propose la répartition du résultat suivante :

| | | |
|-----------------------------------|-----|----------------|
| Résultat de l'exercice 2014 | CHF | 5'580 |
| Report de l'exercice précédent | CHF | <u>138'170</u> |
| Résultat au bilan | CHF | 143'750 |
| Attribution à la réserve générale | CHF | 0 |
| Dividende à la Fondation Ethos | CHF | <u>0</u> |
| Report sur nouvel exercice | CHF | 143'750 |

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote : La proposition de répartition du résultat présentée ci-dessus est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Pour conclure les différents votes du point 2 concernant la gestion de l'exercice 2014, le Président demande à l'assemblée générale de voter la décharge du Conseil d'administration. Aucune observation à cet égard n'est formulée.

Vote : L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2014.

3. Election des membres du Conseil d'administration

Kaspar Müller, membre du Conseil d'administration depuis la création de la société en 2000 et président depuis 2007, et Heinz Achermann, membre du Conseil d'administration depuis 2006, auparavant membre du Conseil de fondation d'Ethos de 1999 à 2006, ont décidé de ne plus se représenter pour réélection (voir point 5 ci-dessous).

3.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, de :

- **Claude-Victor Comte** (1946), Vice-président, membre du Conseil depuis 2006
Juriste, consultant en matière de prévoyance professionnelle, ancien directeur de la Caisse de prévoyance CIA, Genève
- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012
Lic. HEC, Directeur général de Retraites Populaires, Lausanne
- **Monika Roth** (1951), membre du Conseil depuis 2007
Dr. en droit, avocate, professeure, vice-présidente du tribunal pénal du canton de Bâle-Campagne, Bâle
- **René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002
Dr. ès sciences économiques, directeur-fondateur et vice-président de la société d'asset management Dynagest SA, Genève

En cas de réélection, le conseil d'administration prévoit de confirmer Claude-Victor Comte comme Vice-président.

Vote : L'Assemblée générale réélit à l'unanimité Madame Monika Roth ainsi que Messieurs Claude-Victor Comte, Philippe Doffey et René Sieber pour un mandat d'une année.

3.2 Elections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale l'élection au Conseil d'administration, pour un mandat d'une année, de :

- **Dominique Biedermann** (1958), Directeur d'Ethos Services depuis la création de la société en 2000 jusqu'au 12.6.2015. Dr. ès sciences économiques, Dr. h.c, membre du Conseil d'administration de la Fédération des coopératives Migros et de la société Expert Corporate Governance Services.
- **Konrad Wüest** (1960), Etudes en histoire et sciences économiques à l'Université de Berne, Directeur et responsable des investissements de la Caisse de pension de la Ville de Lucerne depuis 2006, auparavant différentes fonctions de direction au sein du Credit Suisse dans le conseil et la gestion de portefeuille.

En cas d'élection de Dominique Biedermann, ce dernier quittera la direction d'Ethos Services et sera nommé président du Conseil d'administration. C'est Vincent Kaufmann, directeur adjoint, qui sera nommé directeur d'Ethos Services.

Vote : L'Assemblée générale élit à l'unanimité Messieurs Dominique Biedermann et Konrad Wüest pour un mandat d'une année.

4. Election de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote : L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année.

5. Divers

Le Président sortant adresse ses plus vifs remerciements à Heinz Achermann pour son engagement important en faveur d'Ethos durant de nombreuses années au sein du Conseil d'administration d'Ethos Services. En tant que représentant d'un grand investisseur institutionnel suisse alémanique, sa contribution a été très appréciée, en particulier au sein du Comité de gestion.

Les remerciements à l'attention de Kaspar Müller sont effectués au point 6 de l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit :

Extrait du PV de l'AG de la Fondation Ethos :

« Au nom du conseil de fondation, Dominique Biedermann, Président élu, remercie chaleureusement Kaspar Müller, Président sortant, pour son très grand engagement en faveur du développement et du rayonnement de la Fondation Ethos depuis sa création. Membre du Conseil de fondation depuis 1997 et président depuis 2007, il avait déjà émis en 2013 le souhait de ne plus se représenter pour réélection en 2015. L'assemblée applaudit longuement Kaspar Müller en signe de remerciement pour son apport très important qui a contribué de manière significative à la notoriété et au succès d'Ethos.

Le Président sortant remercie les membres de la Fondation Ethos de leur confiance et fait part de sa conviction que le plan de succession mis en place depuis plus de deux ans permettra d'assurer le renouvellement des instances dirigeantes tout en garantissant le maintien de l'orientation d'Ethos en harmonie avec les principes définis dans sa Charte ».

Clôture de l'assemblée générale

KM clôt l'assemblée à 10h25 et convie les actionnaires d'Ethos Services à l'assemblée générale de la Fondation Ethos qui suit et dont ils sont membres.